

Au départ de la cité médiévale de Murat, cet itinéraire vous conduira à la découverte de la Chapelle Saint Antoine et du Rocher de Bonnevie, deux magnifiques points de vue sur la vallée d'Alagnon et la vieille ville.

Vous découvrirez les rochers de Bonnevie et de Chastel, buttes rocheuses également appelées "necks", témoins de l'activité volcanique qui a marqué le territoire il y a 3,6 millions d'années.

D'un point de vue sportif, ce parcours sera idéal pour réaliser une boucle courte en travaillant l'enchaînement montée/descente.

**Départ/arrivée : Office du Tourisme de Murat**



**Espace Trail Massif Cantalien**  
**Parcours 1 vert : La Bonnevie de Saint-Antoine**

**Parcours 1 vert - La Bonnevie de Saint-Antoine - 8 km - 360 m+**



**Départ Office de Tourisme de Murat :** traverser le parking en direction de la boulangerie, tourner à gauche et remonter l'avenue des 12 et 24 Juin 1944. Après 150m, tourner à droite rue Saint Martin, longer par la gauche l'Église Notre Dame des Oliviers puis tourner à gauche rue l'Avergne.

**1 A l'intersection de la rue l'Avergne et de la rue de Bonnevie,** tourner à droite sur cette dernière. Après 50 m prendre le sentier à droite. Après les résidences Bonnevie prendre le sentier qui monte à gauche, longer « Super Murat » pour rejoindre la rue de la Piniatelle. Tourner à gauche en direction de Chastel sur Murat.

**2 Chastel sur Murat :** aller/retour jusqu'à La Chapelle Saint Antoine. Traverser le village pour rejoindre la D139. Arrivé sur celle-ci tourner à gauche jusqu'au Parking puis prenez le chemin montant à la chapelle. Redescendre par le même chemin.

**3 Chapelle Saint Antoine :** chapelle de style roman des XIIème et XVIème siècles, érigée sur l'un des trois rocher de Chastel sur Murat (Mons du Cantal). Après avoir subi de nombreuses restaurations toujours réalisées sans grand moyen, en 1993 une restauration importante est entreprise, elle concerne les maçonneries intérieure et extérieure, la charpente, la couverture, les peintures intérieures. De retour au village de Chastel sur Murat prendre le sentier à droite direction Murat puis L'Héritier. Traverser la D3 tout en suivant le sentier en direction de Murat jusqu'au parking au bord du rond point.

**Depuis le parking,** traverser de nouveau la D3 puis se diriger vers le Rocher de Bonnevie, pour effectuer un aller/retour.

**Rocher de Bonnevie :** surplombant la petite ville de Murat, ce rocher hébergeait au Moyen-Age le château de Murat. Sous sa protection la ville se développa rapidement, débordant sans cesse les murs d'enceinte dont le premier donna naissance à la fameuse phrase « un mur mura Murat et Murat murmura ». Ce château fût détruit en 1633 sur l'ordre de Richelieu. Aujourd'hui, la statue de Notre-Dame de Haute-Auvergne qui le coiffe est considérée comme un des trois célèbres édifices religieux bâtis sur des promontoires volcaniques.

**De retour au pied du rocher** prendre à droite direction Murat, descendre le sentier. A l'intersection suivante, prendre la rue en face, rue de l'Avergne. Continuer sur celle-ci jusqu'à la prochaine intersection. Tourner à gauche. Vous retrouverez l'Église Notre Dame des Oliviers. Reprendre rue Saint Martin et Avenue des 12 et 24 Juin 1944 jusqu'au parking et l'Office de Tourisme. Vous êtes arrivé.



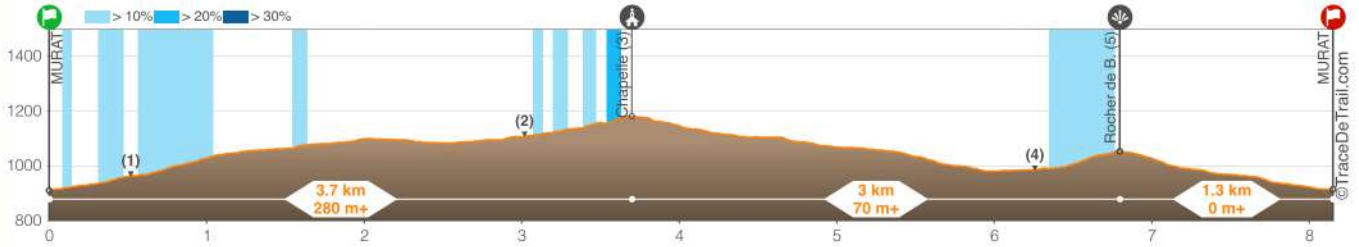
**Un problème sur le parcours ?**  
 Signalez-le en vous connectant sur la page  
<http://tracedetrail.fr/trace/51738>  
 ou téléchargez l'application mobile  
 Espace Trail Massif Cantalien

Hautes Terres tourisme  
 Office de Tourisme du Carladès  
 +33 (0)4 71 20 09 47  
 +33 (0)4 71 47 50 68

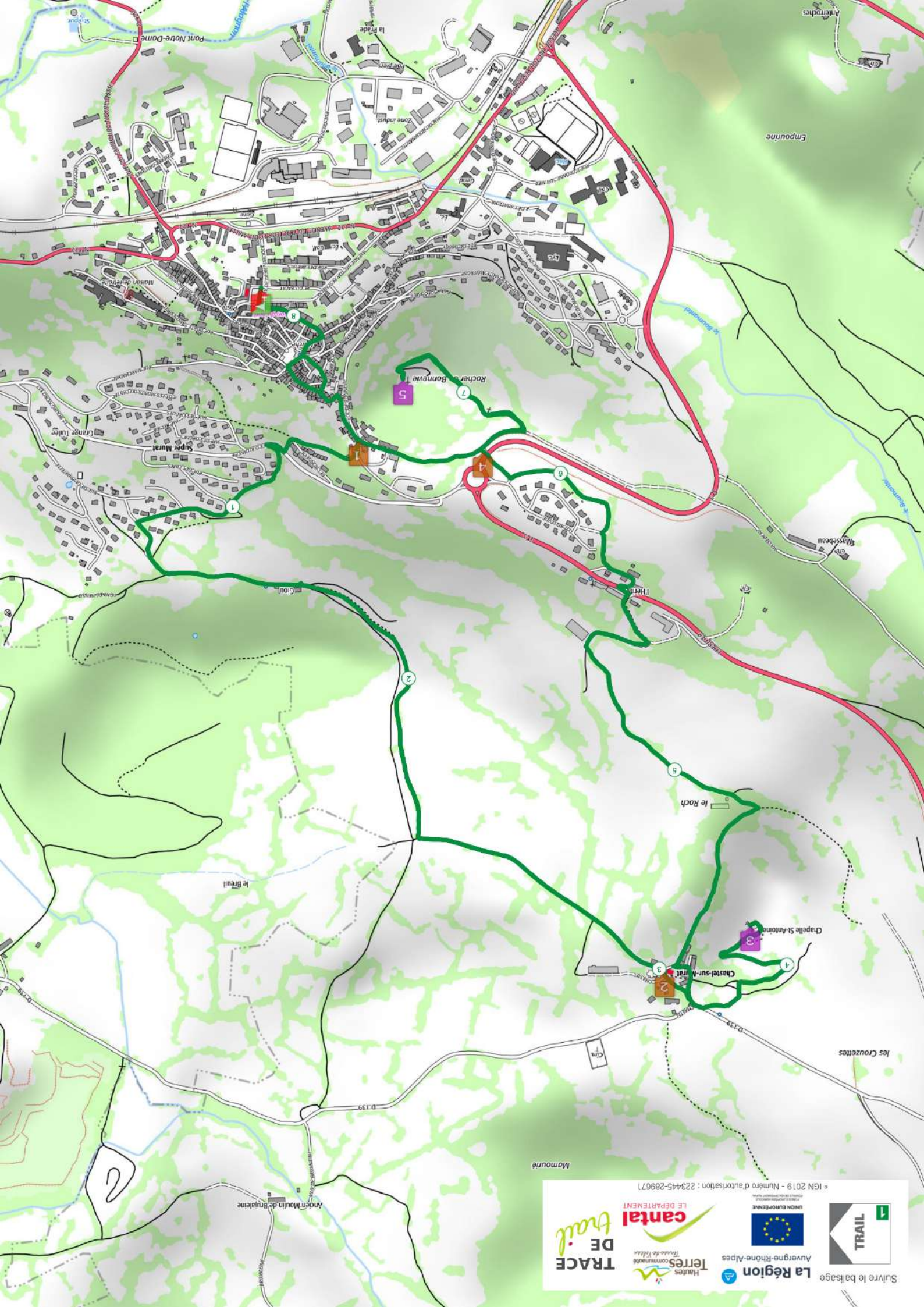
**Avant de partir :**  
 - Consultez les prévisions météo jusqu'au moment du départ.  
 - Informez un proche de votre itinéraire et des horaires prévus.  
 - Renseignez-vous sur l'état du parcours (ouverture, enneigement...) et sa difficulté :



**Espace Trail**  
**Massif Cantalien**







© IGN 2019 - Numéro d'autorisation : 223445-289671

**TRAIL** DE TRACE

Hautes Terres  
Touche à l'Alsace

LE DÉPARTEMENT **cantal**

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

UNION EUROPÉENNE

Suivre le balisage